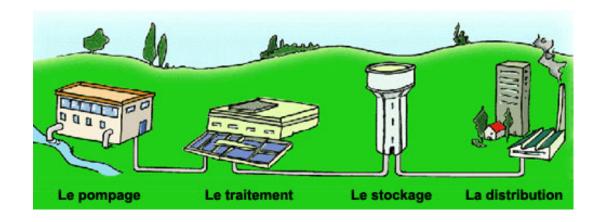
Rosporden Kernével



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC



I - SERVICE DE L'EAU POTABLE

II - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

EXERCICE 2016

AVANT PROPOS

La loi n° 95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de protection de l'environnement, article 73, fait obligation aux Maires de présenter à leurs Conseils Municipaux, à partir de 1996, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

C'est ce rapport qui fait l'objet de la présente publication, il fera l'objet d'une présentation unique pour les deux services, et portera, en conséquence, sur l'exercice 2016.

Ce document sera présenté aux Membres du Conseil Municipal, adressé à Monsieur le Préfet et sera mis à la disposition du public qui souhaitera le consulter, dans chacune des Mairies.

INTRODUCTION

Sur notre Commune, la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement est assurée, en régie, par les services Communaux.

Le présent document vous fournira, pour le service de l'eau potable d'abord, et de l'assainissement, des indicateurs techniques puis financiers.

En annexe, il comprendra une facture détaillée sur la base d'une consommation annuelle de référence, définie par l'I.N.S.E.E. à 120 m³, calculée sur la base des prix de 2015, puis de 2016.

I - SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

1°) <u>LES INDICATEURS TECHNIQUES</u>

La production d'eau potable de Rosporden et Kernével est assurée à partir des deux unités implantées à Keriou et Kerfléach. Le nombre total d'abonnés a été en 2016 de 4 873.

L'unité de Kerriou assure le traitement de l'eau provenant des captages de Restambern en Scaër, Ty Ar Ganet en Leuhan, et prélevée dans l'Aven.

La filière de traitement est une minéralisation à l'aide de CO₂ et de chaux, une coagulation au sulfate d'alumine, une décantation, une filtration sur sable, une stérilisation par l'ozone et le chlore.

Cette station a une capacité de 300 m³/h, les prélèvements dans les captages se situant entre 30 % et 35 % des prélèvements totaux.

La production de l'année 2016 a été de 415 990 m³ avec un débit journalier maxi de 2 916 m³/jour et un débit journalier moyen de 1 732 m³/jour.

Cette unité alimente le territoire de l'ancienne Commune de Rosporden, et sert de complément pour Kernével 24 818 m³; à partir de deux réservoirs, l'un de 1 000 m³ situé à « Kerlué », l'autre de 500 m³ situé à « Saint-Eloi ». Elle a, en outre, permis d'exporter, en 2016, 24 m³ sur Elliant et 2 446 m3 sur Melgven.

L'unité de Kerfléach assure le traitement des eaux provenant des captages de Kerfléach.

La filière de traitement consiste en une neutralisation sur maërl et une stérilisation par le chlore, mais avec l'arrêt de l'exploitation du gisement de maërl des Glénan jusqu'à présent utilisé, un nouveau produit a été mis en place. Il s'agit de maërl importé d'Islande. La mise en œuvre de ce nouveau produit a multiplié par deux l'achat de produits.

Cette station a une capacité nominale de 40 m³/h soit 960 m³ pour 24 heures.

La production de l'année 2016 a été de 143 129 m³ avec un débit journalier maxi de 589 m³/jour et un débit journalier mini de 413 m³/jour.

Cette unité dessert une partie de Kernével à partir d'un réservoir de 300 m³ situé à « Kerstéphan ».

GENERALITES

La production totale brute a été de 431 889 m³ du 01/11/2015 au 31/10/2016 contre 554 686 m³ du 01/11/2014 au 31/10/2015, pour une production nette refoulée de 412 628 m³.

La production facturée a été de 412 642 m3. La consommation domestique, quant à elle, reste stable sur l'année 2016.

Les consommations industrielles (124 707 m3), sont en hausse par rapport à l'année 2015 (116 029 m³).

Nos plus gros consommateurs ont été les ETS BONDUELLE avec 93 416 m3 et la société MC BRIDE avec 17 000 m3.

LA QUALITE DE L'EAU

Nous retranscrirons, ci-dessous le bilan des analyses effectuées mensuellement par le Laboratoire Vétérinaire du Finistère sur l'eau distribuée à partir de chacune des unités de production, et le bilan 2016 établi par la direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

• Unité de Kerriou

	ANALYSES											
		BACTER	IOLOGIQUI	ES	PHYS	IQUES			СН	IMIQUES		
Année 2016	Colif. totaux /100 ml	Strepto Fécaux	Bactéries Aérobies Rev à 37°	Bactéries Aérobies Rev à 22°	Conducti vité	PH normes 6.5<>9	NO3 mg/l < 50	Cl mg/l 0.5-1 mg	NO2 mg/l < 0.5	NH4 mg/l < 4	Al μg/l < 200	Bromates µg/l < 10
			n/ml	22		0.5< 29	< 30	0.5-1 mg	< 0.5		< 200	
29/01/16	/	/	7	4	248	8.30	18	0.20	/	< 0.05	76	/
12/04/16	/	/	0	0	221	8.60	19	0.70	/	< 0,05	47	/
23/05/16	/	/	0	0	244	8.40	22	0.10	/	<0,05	46	/
27/06/16	/	/	0	Présence	214	8.40	19	0.50	/	< 0,05	30	/
11/07/16	/	/	0	0	241	8.10	22	<0,1	/	< 0,05	34	/
31/08/16	/	/	0	0	254	9.00	22	0.70	/	< 0.05	26	/
14/09/16	/	/	0	0	248	8.70	23	0.20	/	< 0,05	35	/
20/10/16	/	/	Présence	0	254	8.00	22	0.50	/	< 0,05	19	/
28/11/16	/	/	0	Présence	249	8.00	19	< 0.1	/	< 0,05	33	/
05/12/16	/	/	0	0	223	8.10	20	0.50	/	< 0.05	25	/

• <u>Unité de Kerfléach</u>

	ANALYSES											
		BACTERIOLOGIQUES			PHYSIQU	PHYSIQUES			CHI	MIQUES		
Année 2016	Colif. totaux /100 ml	Strepto Fécaux	Bactéries Aérobies Rev à 37°	Bactéries Aérobies Rev à 22°	Conductivité	РН	NO3 mg/l	Cl mg/l	NO2 mg/l	NH4 mg/l	Al mg/l	Bromates µg/l
12/04/16	/	/	0	0	306	8.00	34	0.20	/	<0,05	/	/
17/05/16	/	/	0	0	311	8.00	33	0.40	/	< 0.05	24	/
26/07/16	/	/	0	0	302	8.20	34	0.20	/	<0,05	/	/
31/08/16	/	/	0	0	304	8.20	34	< 0.1	/	<0,05	/	/
20/10/16	/	/	Présence	0	316	8.10	36	0.1	/	< 0.05	/	/
28/11/16	/	/	0	0	318	8.00	35	0.30	/	<0,05	/	/
05/12/16	/	/	Présence	0	307	8.00	36	0.40	/	< 0.05	<20	/

La teneur en nitrates, aux puits de prélèvement, s'est située en moyenne ainsi qu'il suit :

LIEU	VALEUR MOYENNE 2015	VALEUR MOYENNE 2016		
Kerriou	20 mg	20 mg		
Restambern	26 mg	28 mg		
Ty Ar Ganet	19 mg	13 mg		
Kerfléach	35 mg	35 mg		

2°) LES INDICATEURS FINANCIERS

Le prix de l'eau:

Le prix de l'eau est fixé annuellement par délibération du Conseil Municipal. Pour 2016 il s'établissait ainsi qu'il suit :

■ Abonnement: 19.00 €annuel HT - TVA de 5.50 %

Le m³ - de 0 à 10 000 m³ : 1.25 €HT - TVA de 5,50 %
 - de 10 001 à 20 000 m³ : 1.10 €HT - TVA de 5,50 %
 - à partir de 20 001 m³ : 1.00 €HT - TVA de 5,50 %

■ La redevance à l'Agence de l'Eau était de 0.31 le m³ HT - TVA de 5,50 %

■ La redevance pour l'amélioration des réseaux était de 0.19 le m³.

■ Branchement - Forfait jusqu'à 10 ml: 900 €HT

- le ml supplémentaire: 30.00 €HT (en secteur NC et ND du PLU)

Le budget:

Le compte administratif 2016 du service de l'eau s'élève, en recettes et dépenses, à :

	Recettes	<u>Dépenses</u>	Résultat de l'exercice
Section d'investissement	241 950.43 €	269 517.78 €	- 27 567.35 €
Section d'exploitation	790 662.73 €	647 960.12 €	+ 142 702.61 €

Avec les principales recettes de fonctionnement :

•	Vente de l'eau	614 512.57 €
•	Travaux et taxes de raccordement	9 716.14 €
•	Redevance pollution d'origine domestique	108 602.61 €

<u>La dette</u>: <u>ETAT DE LA DETTE</u>

				ANNUIT	E 2016
TOTAUX	capital initial	capital au 31/12/16	capital	intérêts	Total
CAISSE FRANCAISE	150 000.00	0.00	13 174.41	403.14	0.00
CAISSE D'EPARGNE (CE)	500 000.00	268 750	25 000.00	13 646.21	880.90
CREDIT AGRICOLE (CRCAM)	1 055 000.00	806 850.89	53 882.45	30 666.66	5 037.03
	1 705 000	1 075 600.89	92 056.86	44 716.01	5 917.93

Les investissements réalisés en 2016 :

• Amélioration du réseau avec le changement de la conduite sur le secteur de Nevars Izella.

Les investissements programmés en 2017 :

• Amélioration du réseau avec le remplacement de la conduite en fonte sur le secteur de Renanguip.

II – SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

1°) LES INDICATEURS TECHNIQUES

Comme pour l'eau potable, ce sont deux unités distinctes qui assurent le traitement des eaux usées de la Commune. L'une est implantée à Pont-Rhun, l'autre à Boduon.

La station de Pont-Rhun:

D'une capacité de 630 équivalents/habitants, cette station traite les eaux usées de l'agglomération Kernéveloise.

Les principaux ouvrages qui la constituent sont :

- un ensemble de prétraitement et dégrilleur dégraisseur,
- un bassin d'aération équipé d'une turbine,
- un clarificateur.

L'eau épurée est rejetée dans un ruisseau, affluent du ster-goz.

Les boues sont reprises du clarificateur par 2 pompes et stockées dans un silo.

Les boues sont ensuite évacuées sur les terrains agricoles où elles servent d'engrais, ou transférées sur la station d'épuration de Boduon.

Les capacités nominales de la station sont :

- 112 m³/jour avec un débit de pointe de 14 m3/h
- DBO5/jour : 38 kg
- La population raccordée étant de plus de 400 habitants représentant 182 branchements.

L'analyse réalisée par le service de l'eau et de l'assainissement du Conseil Général a donné les résultats suivants :

. DBO5 (mg/l) non filtré :	4	pour une norme de 30
. DCO (mg/l) non filtré :	48	pour une norme de 90
. MES (mg/l):	8.3	pour une norme de 30
. NTK (mg/l):	4	pour une norme de 20

Rendement:

La production de boues a été de tonnes 4,1 tonnes en 2016 contre 4,8 en 2015.

Les conclusions du Service d'Eau et de l'Assainissement du Conseil Général pour l'année 2016 sont les suivantes :

Direction de l'Aménagement, de l'Eau, de l'Environnement et du Logement Bilan de fonctionnement Direction Adjointe de l'Eau et I08BILANFONCT-02 annuel des Espaces Naturels Service de l'Eau potable et de l'Assainissement **ANNEE 2016** STATION D'EPURATION DE ROSPORDEN BODUON Réunion au(x) Service(s) Technique(s) du 19 décembre 2016 M. MICHEL COINT (RESPONSABLE SERVICE - ROSPORDEN) M. ROBERT GLERAN (RESPONSABLE SERVICE EAU - ROSPORDEN) CHRISTIAN BARBIER (CONSEIL DEPARTEMENTAL - SEA) M. PAUL JACQUIN (CONSEIL DEPARTEMENTAL - SEA) Capacités nominales : 29 700 EH (1 782 kg DBOs/j, 3 000 m3/j) La qualité physico-chimique de l'eau épurée est restée bonne hormis en janvier où des départs de boues se sont produits suite à des épisodes pluvieux très importants. Un aménagement du seuil déversoir d'entrée permettrait une surverse vers le bassin tampon lors de ces phénomènes, ce qui éviterait les désordres hydrauliques de l'installation. Le remplacement des plateaux de 2 turbines est à prévoir (intervention en cours de préparation). Une étude sur l'instrumentation du réseau est prévue en 2017. Elle prévoit notamment une reconfiguration du déversoir d'orage de la rue Alsace-Lorraine.

La station de Boduon :

Mise en service en Octobre 1993 d'une capacité de 29 700 équivalents/habitants (arrêté préfectoral du 11/02/2008), répond aux normes de qualité fixées par la Communauté Européenne. Elle est mixte car elle traite les eaux usées urbaines et aussi celles des industriels, dont le plus important est la Sté Bonduelle.

Cette station est de type biologique. Les principaux ouvrages qui la constituent sont :

- un canal d'amenée et de comptage équipé d'un déversoir d'orage,
- un ensemble de prétraitement : dégrillage, dessablage, dégraissage et déshuilage, dont le rôle est de débarrasser l'effluent des matières assez facilement figeables et qui risquent de perturber le traitement biologique ou de détériorer le matériel (sable dans les pompes
- un bassin d'aération où se produit la dégradation de la matière organique par l'action de bactéries. L'azote est également éliminé, en grande partie, par les bactéries.

Ce bassin est équipé de 6 turbines de 30 kw chacune.

- un décanteur destiné à clarifier l'eau. Dans ce bassin, se dépose la majeure partie des matières en suspension contenues dans l'effluent.

Cette eau peut être ensuite rejetée dans l'Aven, après avoir été débarrassée de la quasi-totalité de ses polluants.

- un puits de recirculation des boues biologiques et un système d'extraction des boues.
- un canal de sortie
- les ouvrages de conditionnement des boues, à savoir : 1 silo concentrateur et 2 silos de stockage. Les boues produites sont ensuite évacuées sur les terrains agricoles où elles servent d'engrais. Depuis Juin 2001, une table d'égouttage a été installée, doublant la capacité de stockage, grâce à l'épaississement des boues qu'elle génère.
- un bâtiment d'exploitation

L'arrêté préfectoral du 2 juillet 1992 a autorisé le déversement des eaux épurées de la station dans l'Aven, et a réglementé les flux de matières polluantes aux normes suivantes :

Demande biochimique en oxygène (DBO)
Demande chimique en oxygène (DCO)
Matières en suspension (MES)
Azote (NTK)
Phosphore (PT)
25 mg-l/jour
90 mg-l/jour
10 mg-l/jour
3 mg-l/jour

Les capacités nominales de la station étant : 3 000 m³/jour pour 400 m³/heure de pointe. 1 782 kg DBO5/jour et 0,32 DBO5/m³/jour. 80 % du réseau étant en séparatif, 20% en unitaire.

Les résultats moyens d'analyses mensuelles sont :

	Résultats 2016	Normes
DBO5 mg/l	3.6	25
DCO mg/l	28.1	90
MES	5.9	30
NTK mg/l	2.1	10
NGL mg/l	2.5	15
Pt mg/l	0.2	1.5 ou 3

1 996 branchements sont raccordés a cette station ce qui représente une population estimée de 4 550 personnes (2,26 habitants par logements). En ce qui concerne les boues, 186 tonnes de matières sèches ont été produites en 2016. Cette production est stable par rapport aux années précédentes (186,6 en 2015). La totalité des boues est épandue en agriculture à 100%. Les terrains ayant reçu ces boues sont ensuite amendés par les agriculteurs en chaux CAO 52 % fournie par la collectivité.

La consommation d'eau potable assujettie à la redevance assainissement en 2015 s'élève à 293 169 m3/an, soit environ 800 m3/j.

Les résultats épuratoires obtenus ont été de :

DBO5	99.2 %	Demande biologique en Oxygène > Durée de 5 jours
DCO	97.3 %	Demande chimique en Oxygène
MES	98.4 %	Matière en suspension
NTK	95.8 %	Azote total – Azote amoniacal
PT	97 %	Phosphate

Rendement : La production des boues a été de 186 tonnes de matières sèches en 2016.

Les conclusions du Service d'Eau et de l'Assainissement du Conseil Général pour l'année 2016 sont les suivantes :

Direction de l'Aménagement, de l'Eau, de l'Environnement et du Logement Direction Adjainte de l'Eau et des Espaces Naturels Service de l'Eau potable et de l'Assainissement

Bilan de fonctionnement annuel

108BILANPONCT-02

ANNEE 2016 STATION D'EPURATION DE ROSPORDEN/KERNEVEL

Capacités nominales : 630 EH (38 kg DBOs/l, 112 m³/l, débit de pointe : 14 m³/h)

La qualité physico-chimique de l'eau épurée a été bonne durant l'année. La station reçoit une quantité non négligeable d'eaux parasites en période de nappes hautes et ce malgré les travaux déjà réalisés sur le réseau.

2°) LES INDICATEURS FINANCIERS

Le prix de l'assainissement :

Le prix de l'assainissement est fixé par délibération du Conseil Municipal. Pour 2016, il s'établissait ainsi qu'il suit :

- Abonnement : 19.00 € à l'année

- le m³ : 1.66 €

Le service n'est pas assujetti à la T.V.A.

Le budget :

Le Compte Administratif 2016 du service de l'assainissement s'est élevé, en recettes et dépenses à :

	Recettes	<u>Dépenses</u>	Résultats de l'exercice
Section d'investissement	297 575.26 €	246 331.25 €	+ 51 244.01 €
Section d'exploitation	632 048.87 €	576 476.78 €	+ 55 572.09 €

Avec, pour principales recettes de fonctionnement :

- Redevance Assainissement 533 085.85 €

- Travaux et taxes de raccordement 16 076.00 €

- Redevance pour modernisation de réseau 37 549.32 €

La dette:

TOTAUX	Capital	Capital au	Capital	Intérêts	Total
	initial	31/12			
BCME	300 000.00	180 000.00	20 000.00	5 832.76	25 832.76
AGENCE DE	170 410.00	47 714.77	11 360.67	0	11 360.67
L'EAU LOIRE					
BRETAGNE					
CREDIT	755 000.00	254 486.56	49 030.03	7 387.45	56 417.48
AGRICOLE					
CAISSE	400 000.00	313 333.29	26 666.68	10 725.00	37 391.68
FRANCAISE					
	1 625 410.00	795 534.62	107 057.38	23 945.21	131 002.59

Les investissements : réalisés en 2016

• Reprise des branchements au Camping de Rozanduc, ainsi que sur le secteur de Renanguip

Les investissements programmés en 2017:

• <u>Néant</u>

EVOLUTION DES PRIX DES DEUX SERVICES

Au cours des 5 dernières années

	2012	2013	2014	2015	2016			
Service d'eau								
Abonnement	13.70 €	14.00 €	14.00 €	19,00 €	19,00 €			
De 0 à 10 000 m ³ - le m ³	1.10 €	1.12 €	1.16 €	1,25 €	1,25 €			
De 10 000 à 20 000 m ³ - le m ³	0.97 €	1.00 €	1.04 €	1,10 €	1,10 €			
A partir de 20 001 m ³ - le m ³	0.91 €	0.93 €	0.97 €	1.00 €	1.00 €			
Service de l'assainissement								
Abonnement	13.77 €	14.00 €	14.00 €	19,00€	19,00€			
Redevance - le m ³	1.63 €	1.66 €	1.66 €	1,66€	1,66€			

III – INDICATEURS DE PERFORMANCES DU SERVICE

Depuis 2013, lors de la déclaration de Redevance pour Prélèvement sur la Ressource en Eau, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne demande à chaque établissement en charge de la gestion de l'eau, de calculer des indices de performances, qui lui permettront de valider la bonne tenue du service.

La parution dans le Rapport sur l'Eau et la Qualité du Service de ces résultats est devenue obligatoire à compter de 2014, et sont communiqués en annexe.

Ci-après, la notice de calcul des indicateurs de performances ainsi que la déclaration dûment remplie pour l'année 2016.



service d'eau potable est donc : [VP.063 + VP.201 + VP.220 + VP.221 + VP.061] / VP.077 / 365.

REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU COMPLÉMENT AU FORMULAIRE GÉNÉRAL COLLECTIVITÉS **RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ANNÉE 2016**

CONCERNÉ 29241 40402 RPC 2016



COMMUNE DE ROSPORDEN 10 RUE DE REIMS MAIRIE 29140 ROSPORDEN

Remplir un formulaire par réseau exploité

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation et indiquer les valeurs demandées ou les corriger si les

informations affichées sont erronées *.	
Vous êtes : producteur d'eau potable uniquement producteur et distributeur d'eau potable à des abonnés	remplir un formulaire par réseau AEP client remplir un formulaire par réseau AEP
potable à des abonnés	client et un formulaire pour votre réseau
Nom de votre fournisseur Vous achetez de l'eau ? □ oui Volume acheté	
CARACTÉRISTIQUES DU RÉS	EAU
Réseau:	1484 ROPORDEN KERNEVEL
Valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale : (Indicateur de performance P103.2B)	105
Valeur du rendement (1): (Indicateur de performance P104.3)	95 %
Valeur de l'indice linéaire de consommation (2) :	
Si la valeur du rendement est inférieure aux valeurs prescrites, le plan d'actions prescrit à l'article L.213-10-9 du code de l'environnement a été établi :	OUI NON VD
Volume total prélevé pour alimenter le réseau de distribution : (y compris les pertes dans les réseaux d'adduction et de transport)	565 147 m³
* Les valeurs demandées sont caractéristiques de votre service d'eau potable, telles que déclarées dans le service SISPE/ du volume distribué, majoré des fuites sur le réseau. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site http://services.e La saisie sur SISPEA ne vous exonère pas de transmettre la présente déclaration à votre agence de l'eau.	A, à l'exception du volume prélevé dont la valeur doit être déterminée à partir aaufrance.fr
(1) Le rendement du réseau de distribution d'eau est calculé pour l'année ou, en cas de variations importantes des ventes d'	'eau, sur les trois dernières années.
(2) L'indice linéaire de consommation est égal au rapport entre, d'une part, le volume moyen journalier consommé par le services, exprimé en mètres cubes, et, d'autre part, le linéaire de réseaux hors branchements exprimé en kilomètres. Le ca	es usagers et les besoins du service, augmenté des ventes d'eau à d'autres alcul avec les variables de performance du rapport sur le prix et la qualité du

Les dispositifs de mesure alimentant le réseau sont à renseigner au verso



Préfacture réelle

N°:3

30/04/2015

Votre référence : 7122

FACTURE TYPE ROSPORDEN

10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

SERVICE D' EAU VILLE DE ROSPORDEN (Secteur de Rosporden)

02 98 66 79 42 du Lundi au Vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Exp: TRESORERIE de ROSPORDEN

Destinataire FACTURE TYPE ROSPORDEN 10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

Période de consommation : PREMIER SEMESTRE 2015

Période d'abonnement : ANNEE 2015

Compteur:	Date	Туре	ANCIEN	NOUVEL	CONSO	REGUL	Total
6040-0000000001	19/08/2015	REELLE	120	240	120	0	120
			Consommation totale en m³:				



Evolution de votre consommation en m³

RUBRIQUES	Nb M3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU	169.00		9.30	178.30		
ABONNEMENT EAU	1	19.00	19.00	5.50%	1.05	20.05
CONSOMMATION entre 0 et 10000	120	1.25	150.00	5.50%	8.25	158.25
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES			218.20			218.20
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	1	19.00	19.00			19.00
CONSOMMATION entre 0 et 9999999	120	1.66	199.20			199.20
ORGANISME PUBLIC	60.00		2.05	62.05		
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	120	0.31	37.20	5.50%	2.05	39.25
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0.19	22.80			22.80
		5				
Net à payer			447.20		11.35	458.55

d'astreinte en cas d'urgence : 06 07 19 39 51 L'accès au compteur doit être dégagé et le citerneau nettoyé. Protégez et vérifiez votre compteur par temps de gel et en cas de fuite.

TRESORERIE de ROSPORDEN 32 rue Nationale 29140 ROSPORDEN BDF QPER IBAN: FR33 3000 1006 64G2 9300 0000 031 BIC: BDFEFRPPCCT

MODALITES DE REGLEMENT:

MODALITES DE REGLEMENT:
Numéraire, chèque bancaire (libellez à l'ordre du TRESOR PUBLIC
Réclamations: aux services de la collectivité. Veillez informer le comptable chargé
du recouvrement: la contestation ne suspend pas le delais de saisine du juge.
Difficultés de paiement : adressez vous muni de justificatif de votre situation au
comptable chargé du recouvrement.
Voies de recours : dans un délais de 2 mois suivant la notification du présent acte.
Veuillez signaler tout changement d'identité bancaire aux Services des Eaux.

A REGLER DES RECEPTION

Talon à joindre au règlement

SERVICE D' EAU VILLE DE ROSPORDEN Période de consommation : PREMIER SEMESTRE 2015

Période d'abonnement : ANNEE 2015

Fact N°:3

Abonné: 7122 FACTURE TYPE ROSPORDEN

Payeur: FACTURE TYPE ROSPORDEN

10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

NET A PAYER

458.55 E



Préfacture réelle

Nº: 13 30/05/2016

Votre référence : 7122

FACTURE TYPE ROSPORDEN

10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

SERVICE D' EAU VILLE DE ROSPORDEN (Secteur de Rosporden) 02 98 66 79 42 du Lundi au Vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Exp: TRESORERIE de ROSPORDEN

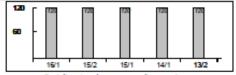
Destinataire FACTURE TYPE ROSPORDEN 10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

Période de consommation : PREMIER SEMESTRE 2016

Période d'abonnement : ANNEE 2016

Compteur :	Date	Type	ANCIEN	NOUVEL	CONSO	REGUL	Total
5040-00000000001	19/07/2017	REELLE	360	480	120	0	120
Coût de l'abonnement : 39.05 € Total en m³: Priv du litre dessu truftes bases commises (hors abonnement) : 0.00350 €							



			Evolution de votre consommation en m ^o				
RUBRIQUES	Nb M3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU	169.00		9.30	178.30			
ABONNEMENT EAU	1	19.00	19.00	5.50%	1.05	20.05	
CONSOMMATION entre 0 et 10000	120	1.25	150.00	5.50%	8.25	158.25	
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES	218.20			218.20			
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	1	19.00	19.00			19.00	
CONSOMMATION entre 0 et 9999999	120	1.66	199.20			199.20	
ORGANISME PUBLIC			60.00		2.05	62.05	
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	120	0.31	37.20	5.50%	2.05	39.25	
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0.19	22.80			22.80	
Net à payer	447.20		11.35	458.55			

l° d'astreinte en cas d'urgence : 06 07 19 39 51 l'accès au compteur doit être dégagé et le citemeau nettoyé. Potégez et vérifiez votre compteur par temps de gel et en cas de fuite.

TRESORERIE de ROSPORDEN 32 rue Nationale 29140 ROSPORDEN BDF GPER BAN: FR33 3000 1006 64/32 9300 0000 031 BIC: BDFERRIPACT

MODALITES DE REGLEMENT:

MODALITES DE REGLEMENT: Numéraire, chéque banacier (libellez à l'ordre du TRESOR PUBLIC) Réclamations: aux services de la collectivité, Veuillez informer le comptable chargé du recouverment la contestation ne suspend pas le déals de saisine du juge. Difficultés de palement : adressez vous au comptable chargé du recouverment muni de justificatif de votre situation : Voies de recours : dans un déals de 2 mois suivant la notification du présent acte. Veuillez signaler tout changement d'identité bancaire aux Services des Eaux.

A REGLER DES RECEPTION

Talon à joindre au réglement

SERVICE D' EAU VILLE DE ROSPORDEN Période de consommation : PREMIER SEMESTRE 2016

Période d'abonnement : ANNEE 2016

Fact N°: 13

Abonné: 7122 FACTURE TYPE ROSPORDEN Payeur: FACTURE TYPE ROSPORDEN

10 RUE DE REIMS

29140 ROSPORDEN

NET A PAYER

458.55 E